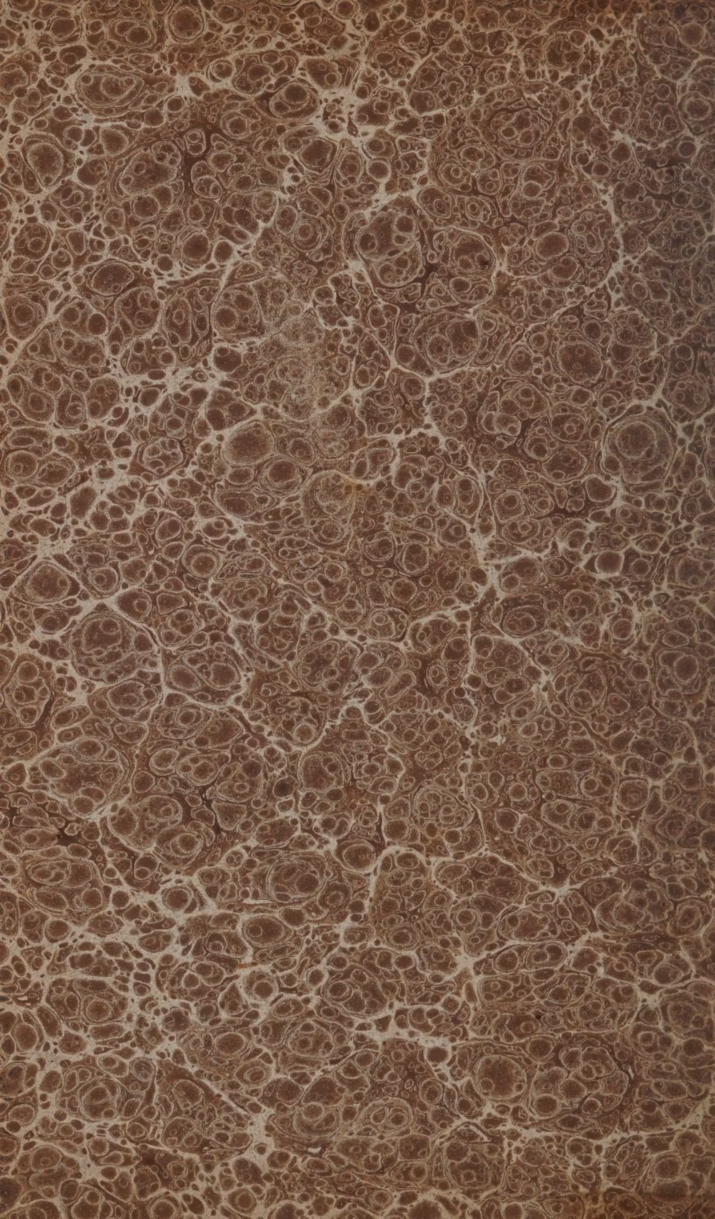
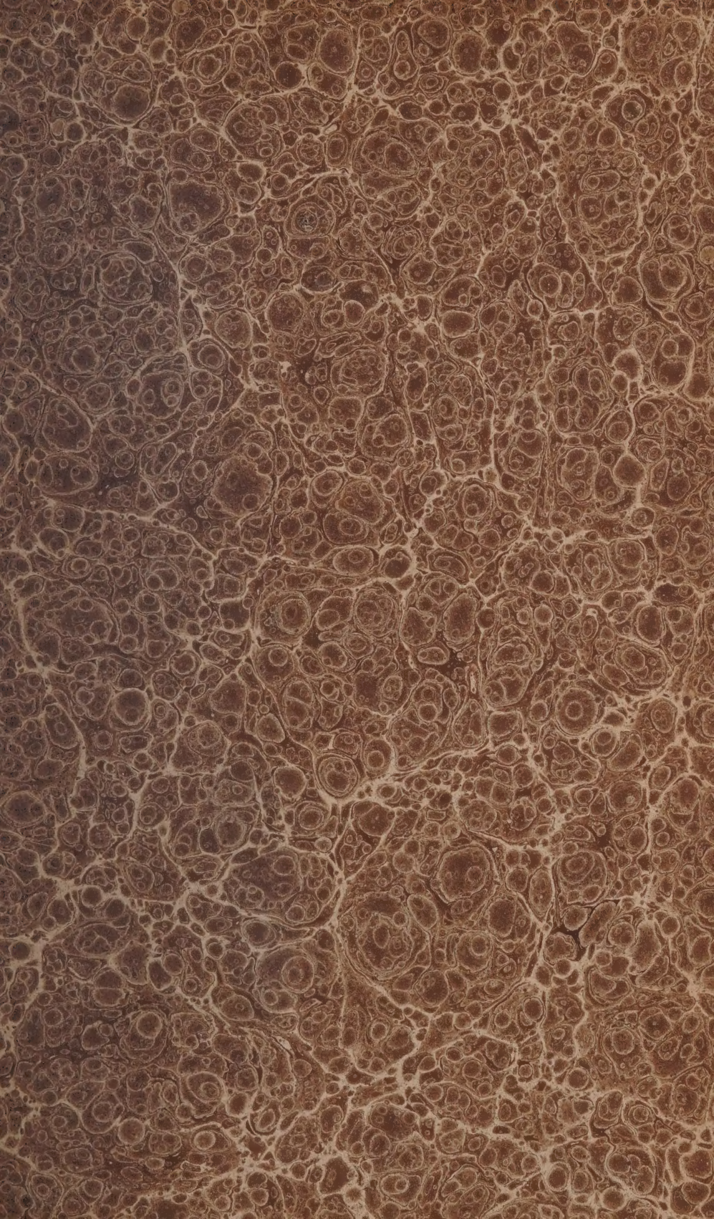






COPPIE DE LA LETTRE DE NOSTRE SAINCT PERE LE PAPE ENVOYEE A' Monſeigneur le Prince de Cődé en reſponce de celle que ledict Sieur Prince auoit eſcripte à ſa Saincteté pour luy faire trouuer bonnes ſes armes.

A PARIS,

Par PIERRE FEVRIER, rue des Mathurins.

M. DC. XV.

COPPIE DE LA LETTRE *de nostre Sainct Pere le Pape, enuoyee à Monseigneur le Prince de Condé, en responce de celle que ledict Sieur Prince auoit escript à sa Saincteté, pour luy faire trouuer bonnes ses armes.*

NOSTRE cher & bien aymé fils, salut & benediction Apostolique, la vostre tres agreable du dernier iour de Iuillet, nous à esté rendue par le Sieur de la Boissiere, vostre agent: & auons eu à plaisir la bonne volonté & affection que vous nous portez, & au sainct Siege

Apoſtolique, imitāt en cela la pieté de ces anciens Bourbons, vos anceſtres qui ont faict paroiſtre leur deuotion par les fondations ſignalees qu'ils ont faictes en pluſieurs Egliſes du Royaume de France: mais nous n'auons peu & ne pouuons de moins que de nous cōdouloir auec vo⁹ des deſordres que dites eſtre en ce floriſſātRoyaume de France,leſquels nous croyons procedder de la trop grande licence que les François s'attribuent, ou la pluſpart profeſſēt de croire ce que bon leur ſemble, & de mettre en cōpromis,& ſoubz l'arbitrage d'vn chacun la ſaincte Foy Catholique Apoſtolique & Romaine: Colonne de verité deſchiree en ſa croyance, au moyē de la liberté de conſciēce

qui y eſt eſtablie, & de l'indigne diſtributiõ qui ſe faict en France des offices & benefices : ce que nous portõs à regret auec larmes de ſang pour le ſoing paternel que nous auõs de ce tres Chreſtien Royaume la plus belle fleur de la Chreſtienté, pour la reformation duquel le feu Roy Henry quatrieſme de bonne memoire auoit commancé à trauailler & en fuſt venu à bout, ſi par vn execrable parricide on ne l'euſt oſté du monde: Mais pour repurger les abuz il nous ſemble que ne deuez tenir le chemin que vous tenez, ains vous tenir prez du Roy, & l'aſſiſter de voſtre bon Conſeil, ſans vous eſloigner de ſa preſence, puiſque c'eſt le Soleil qui vous doit departir les influences, car voſtre

authorité & le rang que vous tenés en France suffit pour reduire à neát les menees de ceux que dictes causer la ruine de l'Estat, ne doutant point que vous qui auez le principal interest à la conseruation de ceste tres Chrestienne Couronne estant assisté comme vous y serez en y procedant de bonne affection aurez le pouuoir de ranger vn chacun à son deuoir, & à l'obeyssance qu'on doit rendre au souuerain, à quoy nous vous exortõs par les entrailles de la misericorde de Dieu, & de vous rendre le protecteur de l'innocence de vostre ieune Prince, en consideratiõ de ce que son pere de glorieuse memoire à faict pour vous, & que si Dieu à resolu de chastier la Frãce pour les iniquitez qui

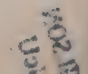
y regnét, que vous n'en ſoyez point l'inſtrumẽt, & que le pauure peuple n'eſprouue plus ce qu'il à eſprouué en France pendant les factiõs d'Orleans & de Bourgongne, de Bourbõ & de Lorraine, ce que pour voſtre qualité vous deuiez empeſcher, n'eſtant raiſonnable que le pretexte de la maluerſation de ceux que deſignez par voſtre lettre rẽde la Frãce miſerable, & pour cét effect vous vous aydiez de quelques vns ennemys de ſa croyance qu'auez profeſſee, qui vous mettent aux meſmes termes que ceux de pareille oppinion mirent voſtre ayeul Prince bõ de ſon naturel, mais corrompu par mauuais conſeil pour noſtre regard vous receurez toute aſſiſtance en ce qui regarde le bien du Roy &

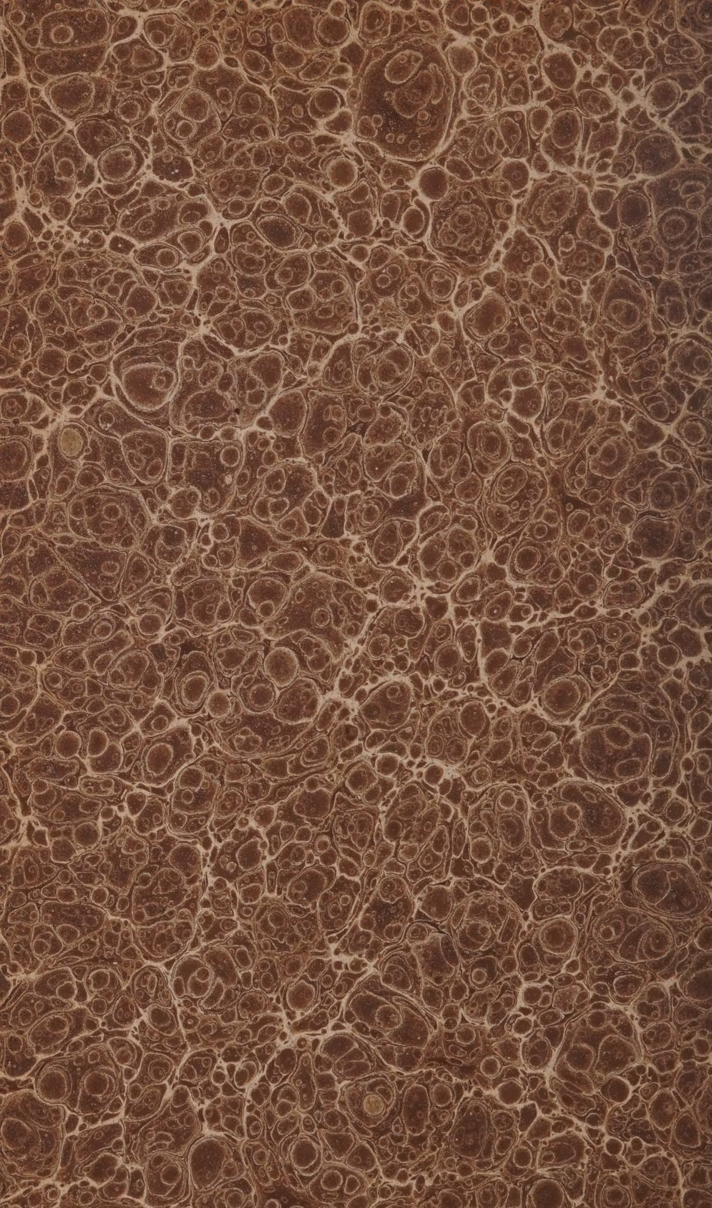
du Royaume de France, & le voſtre en particulier. Donné à Rome à S. Marc ſoubs l'anneau du Peſcheur, le 17. Aouſt 1615. & de noſtre Põtificat le 11.

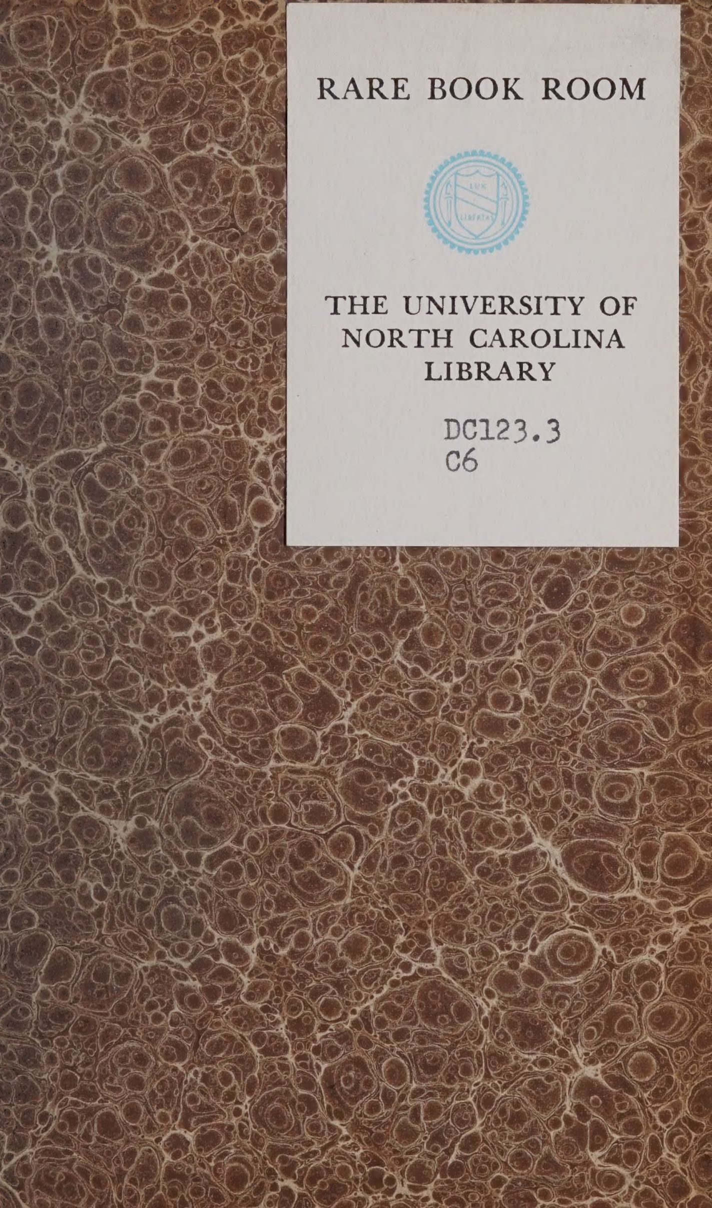
Signé Scipio Cobellutius.

Et à la ſubſcription eſt eſcript.

A noſtre biẽ aymé fils Henry de Bourbon, Prince de Condé, Pair & premier Prince du Sang de France.







RARE BOOK ROOM
THE UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
LIBRARY
DC123.3
C6

